

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 15 juin 2022

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120 rue de la Polyvalente, Québec, tenue le mercredi 15 juin 2022 à 19 h, à laquelle sont présentes virtuellement les personnes suivantes :

CARRIER, Émilie	Parent
DEL GUIDICE, Gina	Parent
GARNEAU, Christine	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
THIBAUDEAU, Jérôme	Parent
BÉLANGER, France	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
FERLAND, Chantal	Enseignante
GAGNON, Marjorie	Enseignante
MARTEL, Julie	Enseignante
BOIES, Sophie	Soutien – Technicienne en travaux pratiques
LABRECQUE, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation
POIRIER, Azzaya	Élève – Première ministre
COQUARD, Raheema	Élève – Vice-Première Ministre
<b>PARTICIPENT À CETTE SÉANCE</b>	
GOSSELIN, Annie	Directrice
LEMIEUX, Mylène	Directrice adjointe
LEMIEUX, Stéphanie	Directrice adjointe
SIMARD, Martin	Directeur adjoint par intérim
<b>ÉTAIENT ABSENTS</b>	
LORRIN, Ludovic	Parent
POULIN, Christian	Parent
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement

## **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Carl-Éric Guertin souhaite la bienvenue aux membres.

### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM**

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 avril 2022
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Rapport du comité de parents
7. Calendrier scolaire 2022-2023
8. Frais scolaires 2022-2023 (art.77.1)
9. Fournitures scolaires 2022-2023
10. Code de vie (art.76) et code vestimentaire
11. Code d'éthique électronique et modification de l'encadrement
12. Normes et modalités (2 sections)
13. Menu et liste de prix pour la cafétéria 2022-2023
14. Voyage à l'extérieur du Canada
15. Budget 2021-2022 : Récupération des mesures protégées 2020-2021
16. Logo Équipes sportives
17. Covid-19 : état de la situation
18. Assemblée générale annuelle de septembre 2022 – date et poste en élection
19. Information des membres de la communauté
20. Information de la direction
  - 20.1 Travaux d'été
  - 20.2 Reconnaissance Forces Avenir
21. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
22. Correspondance de la présidence – Dépôt du rapport annuel 2021-2022 (art.82)
23. Autres sujets
24. Questions des membres
25. La levée de l'assemblée

Madame Geneviève Cyr secondée par Madame Chantal Ferland propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- 23.1 Code de conduite activités parascolaires

### 3. **ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 20 AVRIL 2022**

Madame Gina Del Guidice secondée par Madame Marjorie Gagnon propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections suivantes :

- P.45 : DEL GUIDICE, Gina, Parent (et non enseignante);
- P.45 : BÉLANGER, France (et non Julie);
- P.54 : 19.3 dernière phrase Thibaudeau (et non Thibodeau);
- P.51 : 12. Ajouter la phrase suivante à la fin : Les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire sont encouragés à utiliser l'agenda papier.

Suivis :

#### 3. **Ajout d'espace pour le diner**

Les comptoirs devant la cafétéria sont installés et utilisés par les élèves. Une pellicule opaque sera installée aux fenêtres afin d'avoir une certaine intimité entre les élèves qui dinent au comptoir et ceux qui dinent aux tables dans la cafétéria.

#### 10. **Nouveau logo**

Les élèves ont été consultés pour le nom des équipes sportives et culturelles. Ils avaient soumis 50 propositions.

#### 22. **Questions des membres**

Concernant la question soulevée à savoir si les élèves en concentration vélo participent à l'entretien des pistes de vélo, la réponse est non. Cependant, cela pourrait être instauré sans nuire aux sorties à vélo, une priorité lors des journées de beau temps.

C.E. 21-22-37

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

### 5. **PAROLE AUX ÉLÈVES**

Madame Raheema Coquard, Vice-Première Ministre du Gouvernement énumère les activités qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre du 20 avril :

- Le 28 avril, spectacle d'Édouard Lagacé, participant de Star Académie;
- Le 1<sup>er</sup> juin, déjeuner des finissants pour inaugurer les activités à venir comme la cérémonie de graduation et le bal;
- Le 1<sup>er</sup> juin, Gala Méritas avec 2 groupes de musique de l'école et une prestation de danse;
- Le 11 juin, Gala Sportif.

Madame Azzaya Poirier, Première ministre du Gouvernement étudiant poursuit :

- Aux sports interscolaires de rugby, les filles ont gagné la première place;
- Le 7 juin : Show rock sur l'heure du diner avec des hot-dogs pour tous;
- Le 10 juin : Cérémonie de Graduation et remise des albums des finissants;
- Le 23 juin : Bal des finissants au Manoir du Lac Delage de 17h à 23h.

Monsieur Carl-Éric Guertin remercie les 2 élèves pour leur implication au sein du Gouvernement Étudiant, mais également au Conseil d'établissement.

Les autres membres félicitent également les élèves.

Madame Annie Gosselin fait une mention spéciale pour la qualité du Gala Méritas qui a été animé par les élèves du Gouvernement Étudiant.

## **6. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Gina Del Guidice a assisté à la dernière rencontre et rapporte les points discutés :

- Invitation à la conférence virtuelle, courriel envoyé aux parents;
- Prochaine rencontre en septembre;
- Remerciement aux membres du comité pour leur participation.

## **7. CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023**

Madame Mylène Lemieux présente le calendrier scolaire 2022-2023.

Les dates des fins d'étapes sont les 8 novembre, 3 février et 22 juin.

Les dates importantes sont :

- 8 septembre : Assemblée générale des parents (AG);
- 13 octobre : Portes ouvertes (PO);
- 13 octobre : 1<sup>re</sup> communication sur Mozaïk;
- 17 novembre au soir : 1<sup>er</sup> bulletin, rencontre parents/enseignants (B);
- 18 novembre am : 1<sup>er</sup> bulletin, rencontre parents/enseignants (B);
- 16 février au soir : 2<sup>e</sup> bulletin, rencontre parents/enseignants (B);
- 28 juin : 3<sup>e</sup> bulletin sur Mozaïk (B).

Les gels d'horaire pour évaluation sont détaillés avec les dates et les matières en examen.

La session d'examens de fin d'année aura lieu du 15 au 22 juin 2023.

Les journées pour forces majeures sont également identifiées.

Il est proposé d'ajouter à la légende les gels d'horaire pour examens, d'ajouter à la section dates importantes le 29 août journée d'accueil ainsi que le 30 août 1<sup>er</sup> jour de classe. On suggère également d'identifier autrement les jours d'août qui ne sont pas des journées de classe.

C.E. 21-22-38	<p>Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Émilie Carrier propose l'adoption du calendrier scolaire 2022-2023 avec les corrections mentionnées.</p>	<b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
	<b>8. FRAIS SCOLAIRES 2022-2023</b>	
	<p>Madame Annie Gosselin présente le document détaillé des frais scolaires. Elles expliquent les hausses et les baisses des montants pour les frais généraux et pour les différents niveaux par rapport à l'an passé. Elle rappelle que les montants augmentent en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, car les membres du C.É. avaient acceptés l'ajout de cahiers d'exercices en lien avec la possibilité d'obtenir le prêt d'un iPad gratuitement dans le cadre du projet d'accessibilité au numérique du C.S.S..</p>	
	<p>Concernant l'agenda, il n'y a plus de frais pour l'agenda électronique Studyo, car l'agenda papier sera offert à coût moindre. Le montant pour l'assurance (facultatif) diminue à 1,50 \$ par élève.</p>	
	<p>Madame Émilie Carrier secondée par Madame Geneviève Cyr propose l'adoption des frais scolaires pour l'année 2022-2023.</p>	
C.E. 21-22-39		<b>ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ</b>
	<b>9. FOURNITURES SCOLAIRES</b>	
	<p>Madame Annie Gosselin présente le document des fournitures scolaires avec les ajouts et retraits bien identifiés.</p>	
	<p>Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Marjorie Gagnon propose l'adoption des fournitures scolaires pour 2022-2023.</p>	
C.E. 21-22-40		<b>ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ</b>
	<b>10. CODE DE VIE (ART.76) ET CODE VESTIMENTAIRE</b>	
	<p>Madame Stéphanie Lemieux présente le code de vie et le code vestimentaire.</p>	
	<p>Le code de vie a un nouveau visuel et est lié aux 3 valeurs de l'école : le respect, la collaboration et l'engagement. Ce nouveau code a été travaillé en comité composé d'enseignants, d'intervenants et d'élèves. Ce code démontre les valeurs, les attentes comportementales ainsi que des exemples de comportements. Il sera placé dans l'agenda des élèves et affiché en classe.</p>	
	<p>Madame Chantal Ferland secondée par Madame France Bélanger propose l'adoption du code de vie 2022-2023.</p>	
C.E. 21-22-41		<b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>

Le code vestimentaire est présenté avec les ajouts et retraits bien identifiés. Ce code a été présenté en assemblée générale du personnel. Les couleurs des pantalons et des bermudas sont retirées. Les pantalons unis sans trou autres que les leggings et les joggings seront acceptés. Les seules jupes autorisées sont celles de la collection. Les chandails des équipes culturelles, sportives interscolaires, des concentrations, des finissants et du gouvernement étudiant seront acceptés une fois par semaine le lundi, et non le vendredi afin que les élèves FMSS et Pré-DEP qui sont en stage puissent les porter aussi.

Madame Gina Del Guidice secondée par Madame Christine Gauthier propose l'adoption du code vestimentaire 2022-2023.

C.E. 21-22-42

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. CODE D'ÉTHIQUE ÉLECTRONIQUE ET MODIFICATION DE L'ENCADREMENT**

Madame Stéphanie Lemieux présente le code d'éthique électronique et explique l'encadrement de celui-ci.

Le visuel a été complètement refait. On y retrouve les principes (au centre), les responsabilités des élèves pour la gestion de l'appareil (à gauche) et les responsabilités pour l'utilisation en classe (à droite).

Concernant l'encadrement, l'accès aux réseaux sociaux et aux jeux sera limité sur les heures de classe et de 12h à 12h45 afin d'encourager l'interaction sociale entre les élèves sur l'heure du diner.

Madame Roxane Labrecque secondée par Madame Chantal Ferland propose l'adoption du code d'éthique électronique ainsi que la modification de l'encadrement.

C.E. 21-22-43

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. NORMES ET MODALITÉS (2 SECTIONS)**

Madame Mylène Lemieux présente les documents des Normes et Modalités et l'évaluation des apprentissages proposés par l'équipe-école. Dans le processus de mise à jour, deux sections ont été révisées cette année dont « La décision-action » et « La communication ».

Monsieur Jérôme Thibaudeau se questionne quant au rôle du Conseil d'établissement dans ce dossier, et le fait qu'un enseignant révise lui-même l'examen qu'il a corrigé. Madame Annie Gosselin dit que selon la loi de l'instruction publique, la direction de l'école approuve les normes et modalités proposées par les enseignants. Toujours selon la loi, la direction de l'école est tenue de demander à l'enseignant à qui l'élève est confié de le réviser. En cas d'absence ou d'empêchement, un autre enseignant est sollicité.

### **13. MENU ET LISTE DE PRIX POUR LA CAFÉTÉRIA 2022-2023**

Le menu et la liste de prix ont été envoyés aux membres du C.É. Le prix du menu du jour passe de 6,60\$ à 6,85\$, hausse de 0,25\$. La liste de prix témoigne d'une légère hausse.

Monsieur Jérôme Thibaudeau secondé par Madame Julie Martel propose l'adoption du menu et liste de prix pour la cafétéria.

C.E. 21-22-44

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

### **14. VOYAGE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA**

Madame Annie Gosselin explique que les voyages hors Canada seront autorisés, et qu'il y aura un encadrement à suivre en ce qui concerne les assurances

Les voyages qui verront le jour en 2022-2023 sont :

- Trilangue - Sec.1 : Toronto;
- Trilangue – Sec.2 : Boston;
- Sec.4 et 5 : choix A : Londres ou choix B : San Francisco
- Sec.5 : New-York (reste à voir si les élèves FMSS et Pré-DEP y participeront)
- Pura Vida : Étant donné les changements de consignes en lien avec les voyages à l'extérieur du Canada, le changement d'école d'un membre du personnel et de la diminution du nombre d'élèves, il a été convenu avec ceux-ci de faire un voyage à Toronto en septembre plutôt qu'un voyage au Costa Rica en mars.

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame France Bélanger propose l'adoption des voyages pour l'année scolaire 2022-2023.

C.E. 21-22-45

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

### **15. BUDGET 2021-2022 : RÉCUPÉRATION DES MESURES PROTÉGÉES 2020-2021**

La direction informe les membres que contrairement à ce qui avait précédemment annoncé, le ministère va reprendre des montants pour l'année 2020-2021, soit 30 469 \$ :

- 5 \$ aide alimentaire;
- 29 247 \$ sorties culturelles;
- 1 266 \$ cours RCR donné par nos enseignants.

### **16. LOGO ÉQUIPES SPORTIVES**

Monsieur Nicolas Bégin, enseignant, se joint à la rencontre pour faire la présentation des 3 propositions pour le logo des équipes sportives et culturelles de l'école.

On y retrouve un porteur de torche présenté comme un éclaireur gravissant les montagnes. Sa cape au vent illustre bien les épreuves qu'il a dû affronter avant d'atteindre le sommet.

Les logos proposés ont circulé à l'interne et à ce jour, la proposition numéro 2 serait plus populaire. Les membres du CE sont du même avis et font des propositions d'amélioration :

- Le bras n'est pas proportionnel au corps, améliorer la proportionnalité du bras par rapport au corps;
- S'assurer d'un personnage inclusif;
- Le logo pourrait contenir 2 personnages;
- Il pourrait y avoir un peu plus de douceur;
- Les élèves doivent être fiers de leur logo;
- Le personnage pourrait être de dos, comme ça on ne voit pas de visage;
- Le « i » de Éclaireurs pourrait être le Flambeau.

Madame Annie Gosselin mentionne que les propositions seront transmises et que logo doit être retravaillé, car nous voulons arriver au final et avoir un « WOW ». Monsieur Nicolas Bégin remercie les membres pour leurs commentaires constructifs.

## **17. COVID – 19 : ÉTAT DE LA SITUATION**

Depuis la dernière rencontre du 20 avril, il y a eu la levée de façon progressive des mesures sanitaires. Les élèves et les membres du personnel sont souriants depuis le retrait du masque. Il y a environ 1 à 3 élèves absents par semaine et un seul membre du personnel depuis la dernière rencontre.

## **18. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE SEPTEMBRE 2022 DATE ET POSTES EN ÉLECTION**

L'assemblée générale des parents aura lieu le jeudi 8 septembre prochain, en début de soirée à l'auditorium.

Il y aura 4 postes à combler l'an prochain, soit les postes de Monsieur Carl-Éric Guertin, de Monsieur Ludovic Lorrin, de Monsieur Jérôme Thibaudeau ainsi que de Madame Marie-France Roberge.

## **19. INFORMATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Louise Fortier Barbeau n'est pas présente ce soir, mais a transmis un message.

Au comptoir St-Vincent-de-Paul, il y a beaucoup de vêtements du Sommet disponibles. Les parents qui en ont besoin peuvent se présenter au comptoir de 15 h à 19 h tous les lundis durant la saison estivale.



## **20. INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **20.1 TRAVAUX D'ÉTÉ**

Les modulaires sont arrivés et la finition intérieure est en cours. Les prochaines étapes sont l'assemblage, les divisions selon nos plans, l'aménagement et l'installation des tableaux interactifs.

### **20.2 RECONNAISSANCE FORCES AVENIR**

Chaque année, l'école soumet la candidature d'élèves et d'enseignants. Cette année, un de nos élèves, Julien Cayouette, s'est mérité le prix du lauréat local et celui du lauréat régional. Une médaille et une bourse de 500\$ en plus des frais de scolarité à l'Université pour un BAC. C'est une excellente nouvelle, car il souhaite poursuivre en médecine. Félicitations à cet élève.

Aussi, un de nos enseignants en sciences, M. Stéphane Masson, s'est mérité la médaille de Bronze comme lauréat local. Une deuxième médaille de bronze a été attribuée pour le Projet Engagement Communautaire de Mme Jessy Lajoie, enseignante et Mme Johanne Tremblay, AVSEC.

## **21. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)**

Les activités sont toujours approuvées par les membres du Conseil d'établissement suite aux rencontres du CPE tenues à l'école, chaque jour 8.

C.E. 21-22-46

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **22. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022 (ART.82)**

Chaque année le rapport annuel doit être produit et déposé à l'assemblée générale annuelle des parents en septembre.

## **23. AUTRES SUJETS**

### **23.1 Code de conduite lors des activités parascolaires**

À la suite d'un événement survenu lors d'une partie de sport interscolaire, Monsieur Jérôme Thibaudeau propose que l'école produise un code de conduite pour les équipes afin que les jeunes soient au courant des conséquences si un membre de l'équipe n'agit pas correctement.

Monsieur Martin Simard explique qu'il a déjà planifié une rencontre à ce sujet avec le responsable des sports et la coordonnatrice des concentrations sportives. Un contrat d'engagement sera également produit. Ce document sera présenté au Conseil d'établissement l'an prochain.

## 24. QUESTIONS DES MEMBRES

Il n'y a aucune question.

Monsieur Jérôme Thibaudeau mentionne qu'il a assisté au spectacle de musique de fin d'année et que ce spectacle a été d'une très grande qualité. Il félicite les personnes qui ont organisé cet événement.

De plus, il n'a pas assisté personnellement au spectacle de théâtre de fin d'année, mais tous les commentaires entendus étaient excellents.

Monsieur Thibaudeau propose d'ajouter un point statuaire l'an prochain : Bons coups.

## 25. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Annie Gosselin remercie l'ensemble des membres qui se sont investis toute l'année, qui ont fait part de leurs opinions et qui ont partagé leurs idées.

Monsieur Carl-Éric termine cette année son mandat. Cela fait 5 ans qu'il fait partie du C.É., dont 4 ans à titre de président. Il annonce qu'il ne se représentera pas l'an prochain, car pour la démocratie scolaire, il est bon de faire changement. Il remercie tous les membres participants et il souligne le travail de Mme Anick Bédard, agente de bureau pour la direction, qui travaille dans l'ombre, mais qui prépare tous les documents des rencontres.

Madame Roxane Labrecque secondée par Madame Gina Del Guidice propose la levée de l'assemblée à 21 h 17.

C.E. 21-22-47

---

Anick Bédard,  
Secrétaire de la rencontre

---

Carl-Éric Guertin  
Président